



HASCO

HAYTIAN AMERICAN SUGAR CO. S.A.

Port-au-Prince, le 13 août 2003

Au : Juge de paix
de la Croix des Bouquets
En son Prétoire.-

Magistrat,

La Haytian American Sugar Company, Hasco, société commerciale et industrielle établie à Port-au-Prince, Chancerelle, Varreux sous l'immatriculation fiscale et la patente aux numéros 000-15-315-003077, représentée par monsieur Grégory Mevs propriétaire demeurant et domicilié à Port-au-Prince, identifié au numéro 003-086-807-0 vous expose par cette requête les faits suivants :

Qu'elle est en possession paisible, publique, annale, plus que l'an et le jour, Animo Domini, à titre de maître, en vertu de titres d'acquisition, transcrits et enregistrés, d'une vaste propriété formée de plusieurs carreaux de terre, sise à Dessources, commune de la Croix des bouquets.

Que ses gardiens sur les lieux ont été surpris, le lundi onze août dernier aux environs de neuf heures du matin, de la présence d'un engin mécanique qui y était commandité par les prétendus héritiers Desinette, labourant aux ordres de ces derniers sans droit ni qualité et sans autorisation de la Hasco la propriété.

Magistrat, telle une dépossession tendant à troubler la jouissance et la possession de la concluante sur la propriété. Pourquoi, la Hasco requiert que vous vous transportiez sur son habitation à Dessources, aux fins de constater les faits ci-dessus relatés, recueillir toutes déclarations utiles. Et pour la conservation des droits ordonner sursis inconditionnel et sans délai à toutes les activités et travaux aux ordres des intervenants sur la propriété, jusqu'à ce que la justice à l'avenir par jugement ou arrêt acquis l'autorité de la chose souverainement jugée décide autrement. Ce sera justice.

Veuillez, Monsieur le Juge, accepter, l'expression de sa plus parfaite collaboration et ses remerciements anticipés.

/n.l.

Reçu au tribunal le
20/08/03
Joseph A. Fournier juge

Grégory MEVS